



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

PV du CA du Mardi 8 mars 2022

Présents : C. Baruch, A. Rosenberg, I. Béguier, D. Bourdin, P. Blayau, J. Angelergues, E. Chervet, N. Franck, A. Gibeault, P. Denis, S. Pons-Nicolas, J. Boulanger, J.-L. Baldacci, D. Ribas, A. de Cazanove, M.-L. Léandri, P. Krzakowski

Présents par zoom : P. Aloupis, H. Suarez-Labat, G. Welsh, I. Martin -Kamieniak, A. Sitbon, F. Moggio

Invitées permanentes présentes par zoom : M. Loukomskaïa, M. Petitcolin

Absents excusés : M. Gibeault, C. Seulin (Directeur de l'Institut du GLPRA)

La séance est ouverte à 21 h 07

1/ Approbation du PV du CA du 8 Février 2022

Le PV est approuvé à l'unanimité

2/ Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Présentation des comptes par notre expert-comptable, M. Yalman

Il souligne le passage d'une position déficitaire en 2020, à une position en excédent de 96 K euros en 2021. Situation attribuée à divers éléments, dont le fait que nos produits d'exploitation ont augmenté mais que nos charges sont restées stables. Les dettes sont stables d'un exercice à l'autre, notre masse salariale a baissé. Il pense que la SPP a la maîtrise de ses créances. Un point particulier : la somme de 130 000 Euros est provisionnée au budget, en fonction des cotisations impayées ; mais notre risque de ne pas récupérer cette créance est faible.

Le Commissaire aux Comptes est présent, et prépare son rapport pour l'AG.

3/ Lecture du Rapport financier par Piotr Krzakowski.

Après cette lecture, le CA échange.

Concernant l'augmentation des cotisations de 6 %, ce serait tout juste un rattrapage de l'inflation ; Ou alors on gèle encore les cotisations, mais il sera incontournable de les augmenter un jour, et à ce moment-là de plus de 6 %.

La question d'une comptabilité analytique est posée, elle permet d'avoir une vue comptable complète et individualisée des activités. Ce type de comptabilité qui demande une répartition

très précise des frais généraux impliqués dans une activité reste complexe. C. Baruch dit qu'elle est d'accord pour en rediscuter pour le prochain bilan comptable de 2022. Il serait opportun d'être plus explicite à l'AG sur la baisse de nos membres, quantitativement et qualitativement.

Il faudra aussi pour l'AG chiffrer le prix des prestations de services relatives à l'informatique et préciser ce qui est temporaire et durable. Ajouter dans le rapport financier un tableau avec le montant des honoraires versés à ces prestataires.

Il faudrait aussi tenter de chiffrer le coût de la transition numérique. Mais c'est en fait inclus dans le chiffrage des prestations de service relatives précisément au numérique.

En ce qui concerne les AEF : l'activité de beaucoup d'entre eux a souffert pendant la COVID et commence seulement à reprendre, leur rendant difficile de payer leurs cotisations. Les Trésoriers disent que les négociations se font au cas par cas avec les AEF en difficulté.

VOTE :

ARRET DES COMPTES : VOTÉ À L'UNANIMITÉ

AUGMENTATION DES COTISATIONS DE 6 % : VOTÉ À L'UNANIMITÉ

BUDGET PREVISIONNEL : VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

4/ Lecture du Rapport Scientifique par E. Chervet

Il est précisé que les groupes de pratique clinique ont fonctionné pendant le COVID

5/ Lecture du rapport de la CECE par A. Gibeault

A Gibeault insiste sur la réflexion à avoir relativement à l'enseignement théorique.

Il est proposé en CA de moins cloisonner les choses, et d'inviter plus souvent des analystes à certaines réunions.

6/ Lecture du Rapport de l'Institut de Paris par Ellen Sparer

Il est précisé qu'il faut inviter le CFSO.

Le rapport du Comité de direction de l'Institut GLPRA est lu par E. Sparer.

7/ Rapport moral :

Le CA décide de ne pas en recevoir la lecture eu égard à l'heure tardive, et que les administrateurs, qui l'ont en leur possession, le lisent, et fassent parvenir à Anne Rosenberg leurs remarques et propositions.

8/ CA supplémentaires :

Le bureau propose des CA supplémentaires pour pouvoir mener des réflexions de fond sur des sujets importants pour l'avenir de la SPP.

Premier CA supplémentaire : 19 avril : CST, commission ad hoc pour une réflexion sur l'avenir du CPLF, Rapport de la commission Nouvelles Technologies, Qualiopi, Rapport de la Commission sur l'analyse à distance.

Autre date proposée : 18 octobre, à valider.

9/ Informations diverses

C. Baruch et A. Rosenberg sont allées rendre visite à la conseillère santé du Président de la République. Cette rencontre s'est très bien déroulée, elles ont eu le sentiment d'être écoutées. Le compte rendu de cette rencontre est disponible sur le site de la SPP.

Concernant la situation de guerre en Ukraine, où existe un Study Group de l'IPA : le CA est d'accord pour un premier don par la SPP de la somme de 5 000 Euros, via la FEP qui est en mesure de sécuriser ces envois monétaires. Un Sendinblue va être envoyé pour annoncer ce don, et proposera également le recueil des dons personnels à destination de la société Ukrainienne, toujours via la FEP ainsi qu'un recensement des collègues SPP prêts à s'engager dans l'écoute gracieuse de collègues Ukrainiens.

Fin séance 00H00.

Anne Rosenberg
Secrétaire Générale

Marie-Laure Léandri
Secrétaire Générale Adjointe